



## COMITÉ D'HISTOIRE

Accueil | Aide | Aller au

### LES DIRECTIONS D'ADMINISTRATION CENTRALE, DES ORIGINES À NOS JOURS

90-1991

Voir la version or

DÉLÉGUÉ, AUPRÈS DU PREMIER  
MINISTRE, CHARGÉ DE L'ENVIRONNEMENT ET  
DE LA PRÉVENTION DES RISQUES  
NATURELS ET MAJEURS

DÉLÉGUÉ DE L'ÉQUIPEMENT, DU  
TRANSPORT, DES TRANSPORTS ET DE LA MER  
ADMINISTRATION CENTRALE  
DÉLÉGUÉ DE L'ÉQUIPEMENT, LOGEMENT, TRANSPORTS  
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION  
GÉNÉRALE  
DIRECTION DES AFFAIRES  
ÉCONOMIQUES ET  
INTERNATIONALES  
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET  
DE L'URBANISME  
DIRECTION DE LA CONSTRUCTION  
DIRECTION DE LA MÉTÉOROLOGIE  
NATIONALE  
DIRECTION DU PERSONNEL  
DIRECTION DES ROUTES  
DIRECTION DE LA SÉCURITÉ ET DE  
LA CIRCULATION ROUTIÈRES  
DIRECTION GÉNÉRALE DE  
L'AVIATION CIVILE  
DIRECTION DE LA NAVIGATION  
AÉRIENNE  
DIRECTION DES PROGRAMMES  
AÉRONAUTIQUES CIVILS  
DIRECTION DES TRANSPORTS  
TERRESTRES

DÉLÉGUÉ CHARGÉ DE LA MER

DÉLÉGUÉ CHARGÉ DU LOGEMENT

MINISTRE D'ÉTAT CHARGÉ DES  
TRANSPORTS ROUTIERS ET FLUVIAUX

## DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DE L'URBANISME

ADRESSE : GRANDE ARCHE, 92055 LA DÉFENSE CEDEX.

### Directeur

FRÉBAULT Jean ( Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées )

### Directeurs Adjoints :

- Mme Brevan Claude (Chef serv.)
- M. Rouques Gilles (ICPC)
- Chef de cabinet : M. Calvino Michel
- Conseiller technique pour les études et la recherche : M. Bruston André
- Chargés de mission pour :
  - l'amélioration d'un réseau sur le projet urbain : Mme Masboungi Ariella
  - le réseau Île-de-France : Mme Mazière Brigitte
  - l'étude sur la formation à l'aménagement urbain : M. Jager J.-Claude

### DIVISION AFFAIRES GÉNÉRALES

Chargé de la division : M. Ganier Étienne (AC)

### SECTION DU PERSONNEL ET DU SERVICE GÉNÉRAL (SPSG)

Mme Labbe Marie-Antoinette (ASNCF)

Gestion des personnels en liaison avec la Direction du personnel. Suivi des effectifs. Élaboration et suivi du plan de formation de la direction et gestion individuelle des carrières des agents. Moyens généraux de fonctionnement de la direction. Animation de la communication interne.

### SECTION DU BUDGET ET DE LA COMPTABILITÉ (SBC)

M. Sejourmé Dominique (Contr.)

Préparation et exécution du budget de la direction (coordination des bureaux gestionnaires - suivi des programmes d'étude: liaisons avec la Direction de l'administration générale et le contrôle financier central) - Passation et suivi administratif des marchés d'études - Gestion des crédits : délégations, ordonnancements, transferts, virements, mise en place et coordination, en liaison avec la section Informatique de l'informatisation de la gestion.

### SECTION DE LA COMMUNICATION (SC)

Mme Falk Lydie (Contr.)

Coordination et animation des différentes actions d'information de la direction (manifestations, publications) - Contacts avec les partenaires dans ce domaine (service de l'information, médias).

### SECTION DE L'ANIMATION DES RÉSEAUX (SAR)

Mme Leduc Maryse (CASA)

## IE L'INFORMATION STATISTIQUE (SIS)

## IU SYSTÈME DE GESTION ET DE L'INFORMATIQUE (SGI)

clou Bruno (APAC)

place et conduite du plan informatique et bureautique de la direction (formation, assistance technique, conditions de mise en œuvre du système de gestion des programmes d'actions de la direction.

## IU COURRIER PARLEMENTAIRE ET DE L'ACCUEIL (SCP)

Louis (ICPC)

Mme Campinchi Marie-Claire (APAC)

ion et harmonisation des réponses aux courriers signalés, aux enquêtes et questionnaires parlementaires -  
nement d'un nouveau service d'accueil : orientation du courrier reçu par la direction et des appels téléphoniques.

## IES AFFAIRES INTERNATIONALES (SAI)

is missions étrangères et participation aux actions internationales menées par la direction et le ministère.

## DIRECTION DES POLITIQUES NATIONALES D'AMÉNAGEMENT (AU/AN)

la sous-direction : M. Giblat Jean (IPC)

mission : M. Cambon Gérard (AAC)

## E LA PROSPECTIVE, DES AGGLOMÉRATIONS ET DES TERRITOIRES (AU/AN 1)

iquet Jean-Claude (Contr.)

fusion des travaux de recherche et prospective urbaines. Animation de l'observatoire des phénomènes urbains et des  
analyse des évolutions économiques, sociales et spatiales. Statistiques des données urbaines - Contribution à  
in et à la mise en œuvre des politiques nationales de développement et d'aménagement des agglomérations des  
uraux et des territoires : grands équilibres, pôles de croissance, solidarités territoriales, grands équipements structurants.  
on à la préparation et au suivi des contrats de plan. Relations interministérielles relatives à la gestion de l'espace -  
uivi et développement de la planification supra-communale. Contribution à l'adaptation des schémas directeurs et à  
des missions de l'État dans la planification - Assistance aux services extérieurs pour le développement des études  
d'aménagement. Programmations des crédits relatifs aux agences d'urbanisme, à l'exercice des missions d'état dans la  
on. Liaisons Interministérielles en matière de procédures grands chantiers d'installations nucléaires. Instructions des  
relevant du niveau national.

## U LITTORAL ET DE LA MONTAGNE (AU/AN 2)

u bureau : M. N...

œuvre, évaluation et adaptation des législations et réglementations spécifiques du littoral, de la montagne. Relations  
térielles dans ces domaines. Assistance aux services extérieurs et aux collectivités pour la mise en œuvre de ces  
notamment en matière de prescriptions régionales et de développement touristique en liaison avec les Services d'Études  
agement Touristique de la Montagne et du Littoral - Mise en œuvre de la servitude de passage des plétons le long du  
lations avec le Conservatoire de l'Espace du Littoral et des Rivages Lacustres.

## ES OPÉRATIONS D'INTÉRÊT NATIONAL ET DES VILLES NOUVELLES (AU/AN 3)

Iu bureau : Mme Bain Anne (Contr.)

suivi de la gestion des opérations d'aménagement d'intérêt national - En liaison avec le secrétariat général des villes  
mise en œuvre de la politique des villes nouvelles, tutelle des établissements publics d'aménagement, programmation et  
is crédits d'acquisition du foncier, de la voirie primaire, programmation des prêts de l'État, application villes nouvelles de  
on de l'urbanisme - Gestion des instruments financiers de la politique foncière relevant de l'État : FNAFU, gestion  
stive, financière et comptable des propriétés et acquisitions foncières de l'État, évaluation de la politique foncière  
tutelle des établissements publics fonciers et d'aménagement (EPAD, AFTRP, EP de la métropole lorraine, EP de la  
ine) - Suivi financier des opérations anciennes (FAU - rénovations urbaines - lotissements défectueux - contrats villes  
i - espaces verts), liquidation des opérations de remembrements liés à la reconstruction.

## ES INTERVENTIONS ET INNOVATIONS URBAINES (AU/AN 4)

1 bureau : M. Spohr Claude (UE)

2 montage et suivi des programmes ministériels et interministériels au titre de la solidarité, de la prévention et de la sécurité en liaison avec les directions et les organismes compétents. Participation à l'évaluation et à la diffusion des actions de prévention - Instructions et suivi des projets proposés au Conseil Interministériel pour les Villes (CIV), Secrétariat des actions techniques de coordination et du comité de gestion du CIV. Gestion des crédits du Fonds social urbain. Participation aux actions expérimentales du programme « Urbanisme et Technologie de l'Habitat » - Participation à l'élaboration et à l'animation des actions contribuant au développement dans les zones en difficulté : zones minières, pôles de conversion, en liaison avec la Direction de l'Urbanisme et du Développement Urbain - Secrétariat au Plan - Coordination pour la DAU des actions menées dans le domaine des services urbains, des technologies, du génie urbain. Suivi des actions et représentation de la DAU dans les instances techniques (STU, CETUR, Plan Urbain, Urba 2000...).

## DES AGRÈMENTS EN ÎLE-DE-FRANCE (AU/AN 5)

1 bureau : M. N...

2 des affaires relatives aux implantations des services, établissements et entreprises publics et privés en Île-de-France : autorisations, contrôle, statistiques. Le bureau est mis à disposition du président du Comité de décentralisation pour en assurer le fonctionnement.

## DIRECTION DES ESPACES PROTÉGÉS (AU/SP)

1 la sous-direction : M. Kancel Serge (AC)

2 techniques : M. Brodovitch Michel (ABF) ; M. Chatauret Pierre (ABF) ; Mme Fortier-Kriegel Anne (Contr.)

## DES SITES ET ENSEMBLES URBAINS PROTÉGÉS (AU/SP 1)

1 bureau : M. Rebut-Sarda Michel (AC)

2 1. Kuypers Jean (Contr.)

3 suivre, suivi et adaptation au contexte de la décentralisation des législations et réglementations suivantes :

4 les monuments historiques ;

5 classés et inscrits au titre de la loi du 2 mai 1930 ;

6 sauvegardés (loi de 1962) ;

7 2. protection du patrimoine architectural et urbain (loi du 7 janvier 1983). Instruction des procédures relevant du niveau régional - Classement et inscription de sites, autorisations ministérielles en sites classés et le cas échéant, en abords des monuments historiques. Création et approbation des secteurs sauvegardés. Secrétariat des instances consultatives : commission régionale des sites, commission supérieure des monuments historiques (2e section), commission nationale des secteurs protégés. Suivi de l'action des services extérieurs (délégations régionales à l'architecture et à l'environnement, services centraux de l'architecture et de directions départementales de l'équipement).

## DES MISSIONS GÉNÉRALES DE PROTECTION (AU/SP 2)

1 bureau : M. Thibault Jean-Pierre (AC)

2 1. N...

3 valeur et promotion des espaces protégés (recherches et expérimentations en liaison avec les milieux professionnels et les maîtres d'ouvrages des grands aménagements : PTT, TDF, EDF) - Sauvegarde et mise en valeur des champs de sites menacés (jardins remarquables, ouvrages d'art, bastides, habitat troglodytique, architecture rurale traditionnelle...) - Information et information relatives aux politiques de protection : montage d'actions et d'outils pédagogiques (expositions, conférences, audio-visuels ...), mise à disposition de moyens documentaires (bibliographiques, photographiques, cartographiques), d'expérience (animation de réseaux, colloques ...). Actions de formation au bénéfice des services territoriaux et des collectivités locales.

## DIRECTION DE L'URBANISME LOCAL (AU/UL)

1 la sous-direction : Mme Antier Claude (Sous-dir)

2 1. Trientz Jean-Bernard (CSA)

3 2. mission : M. Baffert Philippe (APAC)

## DES DOCUMENTS D'URBANISME DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL ET DE LA PUBLICITÉ (AU/UL 1)

1 bureau : M. N...

2 Mme Veyrat Carole (CASA)

3 1. d'établissement et d'évolution du statut des sols : règles générales d'urbanisme, conditions d'élaboration et contenu des documents d'urbanisme (schémas directeurs, plans d'occupation des sols, cartes communales). Évaluation des modes de gestion en relation avec les interlocuteurs locaux et les associations représentatives, comparaisons européennes. Gestion et suivi des autorisations d'occupations du sol : certificat d'urbanisme, permis de construire, régime déclaratif, certificat de conformité, permis de démolir, installations et travaux divers. Actions liées à la gestion informatisée des autorisations - Suivi des actions de la dotation générale de décentralisation (documents d'urbanisme assurances) - Prise en compte des risques (naturels et techniques), des zones exposées au bruit des aéroports, des richesses naturelles (sol et sous-sol) dans les documents d'urbanisme et les autorisations. Suivi de la mise en place de la politique des espaces naturels sensibles - Information des services et actions menées en faveur des usagers. Accès aux documents administratifs - Enquêtes publiques, commissaires enquêteurs - Publicité : application de la législation (publicité et enseignes signalétiques, mobilier urbain).

## LE BUREAU DE L'OFFRE FONCIÈRE ET DE L'URBANISME OPÉRATIONNEL (AU/UL 2)

Bureau : Mme Desmarest-Parreil Agnès (AC)

Missions : adaptation des moyens de politique foncière en liaison avec les opérateurs et les collectivités locales : remembrement, servitudes, concession des sols, préemption, application de la réglementation en matière d'expropriation. Animation des comités de développement de l'offre foncière et du club des opérateurs fonciers. - Gestion et adaptation des instruments de politique foncière opérationnelle : zone d'aménagement concerté, lotissement, permis groupé, association foncière urbaine, restauration foncière, hébergement de plein-air, urbanisme commercial. Synthèse et diffusion des pratiques opérationnelles en liaison avec les services de l'aménagement - Observation et analyse des expériences dans leurs effets au niveau national et européen - Liaisons internationales en matière de domaine militaire.

## LE BUREAU DU FINANCEMENT DE L'URBANISATION ET DE LA FISCALITÉ (AU/UL 3)

Bureau : M. Gelu Christian (Contr.)

Missions : conditions de financement des dépenses d'urbanisation (coût et modalités de financement de l'urbanisation) - Étude et gestion, en liaison avec les ministères concernés, des textes sur le financement de l'urbanisation et la fiscalité de l'urbanisme : taxe locale d'équipement, taxe départementale pour le financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'aménagement, taxe départementale des espaces naturels sensibles, redevance pour création de bureaux en région Île-de-France, taxe spéciale d'équipement pour le département de la Savoie, versement pour dépassement du plafond légal de densité, taxe pour dépassement du coefficient d'occupation des sols) ; - Participation au financement des dépenses d'urbanisation (raccordements à l'égout, aires de stationnement, cessions de terrains, participations aux programmes d'aménagement d'ensemble) - Suivi statistique des produits globaux, suivi de la fiscalité générale applicable aux acteurs de l'aménagement - Commission de remise gracieuse des pénalités fiscales.

## DIRECTION DES ENSEIGNEMENTS ET DES PROFESSIONS (AU/EP)

Le directeur : Mme Diebolt Wanda (AC)

Le directeur adjoint : M. Courtilau Jean-Pierre (Contr.) ; M. Thoret Jean-Claude (Contr.) ; Mme Remond Claude (AAC)

### LES ENSEIGNEMENTS (AU/EP 1)

Bureau : M. Texier Jean-François (AC)

1. Fraccaro Firmino (CASA)

Missions : générale de l'enseignement de l'architecture, réglementations relatives à l'organisation, au déroulement et au contenu des enseignements de l'architecture dans le cadre de la loi de 1984 et suivi des évolutions des enseignements de l'architecture dans le cadre de la loi de 1984 - Secrétariat du Conseil Supérieur de l'Enseignement de l'Architecture et des commissions nationales de l'enseignement de l'architecture - Relations avec les écoles d'architecture et des commissions nationales de l'enseignement de l'architecture - Relations administratives et pédagogiques avec les écoles d'architecture : conseils d'administration, approbation des programmes d'enseignements, animation pédagogique, actions internationales - Relations avec les autres ministères et les services de formation concernés par l'enseignement de l'architecture, de l'urbanisme et des paysages. Suivi des conventions avec les instituts d'urbanisme.

### LES RELATIONS AVEC LES PROFESSIONS ET DE FORMATION CONTINUE (AU/EP 2)

Bureau : Mme Costantini Annie (AC)

Missions : application de la réglementation relative à l'organisation et l'exercice des professions d'architecte, d'urbaniste, de géomètre et de topographe (autorisations d'exercice en France, agréments, relations avec les organisations professionnelles). Application des directives européennes - Réglementation de la maîtrise d'ouvrage publique et de choix de la maîtrise d'œuvre. Accès à la commande et développement de nouveaux marchés - Prospective de l'enseignement des professions et animation des actions de formation continue : stages de spécialisation des jeunes diplômés, formation sociale des collaborateurs d'architecte, des maîtres d'œuvre en bâtiment, des topographes, liaison et animation de la formation permanente des architectes et urbanistes.

### LES ÉCOLES D'ARCHITECTURE (AU/EP 3)

Bureau : M. Maguet Jean-Paul (Contr.)

Missions : écoles d'architecture et des personnels enseignants, tutelle administrative et financière des établissements - Gestion des établissements et participation à la gestion des personnels administratifs, fixation et suivi des effectifs autorisés - Gestion des établissements et animation des actions de formation continue : stages de spécialisation des jeunes diplômés, formation sociale des collaborateurs d'architecte, des maîtres d'œuvre en bâtiment, des topographes, liaison et animation de la formation permanente des architectes et urbanistes.

### LE BUREAU DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE (AU/EP 4)

Bureau : M. Haumont Bernard (Contr.)

Missions : générale de la recherche en architecture (programme de recherche en organisation de l'évaluation, suivi des contrats de recherche, suivi des équipes, valorisation et diffusion) - Secrétariat du comité consultatif de la recherche architecturale liée à l'enseignement - Relations avec les administrations et organismes de recherche (ministère de la Recherche et de la Technologie, Délégation à la recherche et à l'innovation).

## DIRECTION DE L'ASSISTANCE JURIDIQUE ET DU CONTENTIEUX (AU/JC)

la sous-direction : M. Hocreitière Patrick (Contr.)

### DES AFFAIRES LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES (AU/JC 1)

le bureau : Mme Caro Catherine (APAC)

in des textes, notamment en matière d'urbanisme, d'expropriation et de coordination des actions d'adaptation et de  
ion - Respect de la cohérence et assistance à l'adaptation des textes législatifs et réglementaires en matière d'urbanisme,  
ation des sites, des abords, de la publicité, d'architecture et participation aux procédures relatives à leur établissement -  
nterministérielles pour toutes les législations et réglementations concernant l'occupation et l'utilisation du sol : codes rural,  
niner, servitudes d'utilité publique. enquêtes publiques. Conseil et expertise juridiques dans les domaines du droit de  
e, de l'expropriation de sites, des abords, de la publicité, de l'architecture - Évaluation des pratiques juridiques : contrôle  
en matière d'urbanisme et participation à la gestion de « l'observatoire de la jurisprudence ».

### DU CONTENTIEUX (AU/JC 2)

le bureau : Mme Levi di Léon Lucette (AC)

1. Carage Jean-Sébastien (AAC)

lu contentieux concernant l'État auprès du Conseil d'État en matière d'urbanisme d'expropriation, de sites, des abords,  
a et de publicité, d'agréments en architecture. Assistance des cellules « contentieux » des services extérieurs et suivi de  
place de la déconcentration en matière de plein contentieux - Gestion de « l'observatoire de la jurisprudence » en  
urbanisme : recensement, organisation et archivage des décisions ; suivi statistique ; diffusion rapide des décisions  
res, établissement, en relation avec le bureau des affaires législatives et réglementaires, de dossiers de jurisprudence -  
évaluation de l'application de la législation pénale en matière d'urbanisme.

## DE L'ARCHITECTURE ET DE L'ART URBAIN

le la mission : Mme Tilmont Michèle (UCE)

1. Roland Jean-Pierre (UE)

## DES SERVICES RATTACHÉS ADMINISTRATIVEMENT À LA DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DE L'URBANISME

### COMITÉ PERMANENT DU PLAN URBAIN

le la Fédération, 75015 Paris

1. André (maître de conférences à l'université - conseiller technique pour les études et la recherche)

### COMITÉ INTERMINISTÉRIELLE POUR LA QUALITÉ DES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES

le rche, 92055 La Défense cedex

le : Mme Tilmont Michèle (UCE)

### COMITÉ TECHNIQUE DE L'URBANISME

le la Fédération, 75015 Paris

le : M. Taxil Maurice (ICPC)

## DES SERVICES MIS À LA DISPOSITION DE LA DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DE L'URBANISME

### COMITÉ D'ÉTUDES ET D'AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE DE LA MONTAGNE (SEATM)

le t Jean-Pierre

### COMITÉ D'ÉTUDES DES TRANSPORTS URBAINS

Aristide-Briand, 92220 Bagneux  
: M. Lauer André (ICPC)

**TERMINISTÉRIEL DES VILLES**

: du Capitaine-Menard, 75015 Paris  
: général : Mme Bersani Catherine

**U PAYSAGE**

rche, 92055 La Défense cedax  
el Jean (Contr.)

**STRUCTION ET ARCHITECTURE - « CITÉ-PROJETS »**

du programme de recherche « Cité-Projets » : Mme Meaux Marie-Line (AC)

**VISMES MIS À LA DISPOSITION DU DIRECTEUR DE L'ARCHITECTURE ET DE L'URBANISME**

**IAT GÉNÉRAL DU GROUPE CENTRAL DES VILLES NOUVELLES**

neriau, 75015 Paris  
: général : M. Carrez Gilles (AC HC).